



Déclaration liminaire du Comité Social d'Administration Local du 25 mai 2023

La CGT Finances Publiques siège ce jeudi 25 mai au comité social d'administration local dans un contexte national particulier, celui d'une crise politique profonde, issue de trop d'années de détricotage systématique de nos acquis sociaux et d'attaques continues contre le service public.

Le conflit sur la réforme des retraites en est emblématique et constitue une dérive de plus vers une démocratie illibérale. Cette dernière réforme est inutile et injuste. C'est une violence supplémentaire faite aux travailleurs. Nous arrivons à un point où des collègues qui ont déjà déposé leur demande de départ, se sont vus demander de la retirer. La mobilisation contre cette réforme antisociale est loin d'être finie, elle revêt des formes inédites et continue à rassembler des millions de salariés. Nous ne lâcherons rien et appelons fermement à la grève et aux manifestations le 06 juin prochain.

Nous rappelons de plus l'urgence de la revalorisation salariale et indemnitaire, l'urgence de l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi à travers, notamment, une réelle diminution du temps de travail sans perte de rémunération. À la DGFIP, le siphonnage de nos missions, la disparition de structures et sites et la saignée dans nos emplois ne sont pas plus acceptables pour ce nouveau cycle du dialogue social institutionnel qu'ils ne l'étaient pour les précédents.

La grille de lecture de la consultation « en avoir pour mes impôts » est révélatrice. Axée sur ce que coûtent les services publics et les mécanismes de solidarité, elle ne met à aucun moment en miroir les richesses accumulées par les plus riches, les entreprises et les actionnaires. Rien sur la différence entre impôts directs et indirects, proportionnalité et progressivité. Rien non plus sur les richesses détournées par la fraude et l'évasion fiscale. Pour la CGT Finances Publiques la question du consentement à l'impôt ne peut être dissociée de la notion de justice fiscale, de redistribution et de réappropriation des richesses produites par le travail. La justice fiscale passe entre autres, mais pas uniquement, par la lutte contre la fraude fiscale.

A l'ordre du jour de ce CSA local, nous sont présentés le transfert de la trésorerie de Phalsbourg vers le SGC de Sarrebourg, ainsi que des fiches relatives au métier de Conseiller aux Décideurs Locaux, et un point sur le bilan des accueils de proximité.

Sur ces sujets, rien de nouveau sous le soleil, nous n'aurons jamais la même analyse que la Direction. Pour la CGT Finances Publiques, la séparation de nos missions d'accueil, de gestion et de conseil fragilise nos structures, dégrade nos conditions de travail, ainsi que le service public dans son ensemble.

Nous allons également aborder la mise en place du service relocalisé de gestion des professionnels de Forbach.

Pour la CGT Finances Publiques, ces services relocalisés ne répondent pas aux besoins des populations. Ils sont souvent peu attractifs et nécessitent l'emploi de contractuels.

Pour Forbach, la situation est légèrement différente de la situation nationale.

Le SIE est pourvu du nombre attendu d'emplois, toutefois dans le futur toute vacance devra être comblée par des agents de la Moselle, ce qui aura des répercussions sur l'ensemble de nos services.

Vous l'aurez compris, pour la CGT Finances Publiques, les réunions institutionnelles ne peuvent se prévaloir du terme de dialogue social que si elles sont en capacité de consolider et développer les missions de la DGFIP, au sein de la DGFIP, avec les emplois nécessaires, avec de bonnes conditions de travail, tout en revalorisant nos rémunérations et en améliorant nos carrières. Nous sommes les représentants des personnels, vous devez entendre et prendre en compte leurs revendications.